

☆

 $\stackrel{\wedge}{\Longrightarrow}$

☆

☆

☆

☆ ☆

☆

☆

☆

 $\stackrel{\wedge}{\Rightarrow}$

 $\stackrel{\wedge}{\Rightarrow}$

☆

☆ ☆

 $\stackrel{\wedge}{\Rightarrow}$

☆

 $\stackrel{\wedge}{\square}$

 $\stackrel{\wedge}{\square}$

☆

 $\stackrel{\wedge}{\square}$

☆

☆

☆

 $\stackrel{\wedge}{\Rightarrow}$

☆

☆

 $\stackrel{\wedge}{\Rightarrow}$

 $\frac{1}{2}$

☆

 $\stackrel{\wedge}{\Rightarrow}$

☆

☆

 $\stackrel{\wedge}{\Rightarrow}$

☆

☆

 $\stackrel{\wedge}{\square}$

☆

☆

<u>☆</u>

☆

☆

☆

 $\frac{1}{2}$

☆

☆

 $\frac{1}{2}$

 $\stackrel{\wedge}{\Rightarrow}$

☆

 $\stackrel{\wedge}{\Rightarrow}$

☆

 $\stackrel{\wedge}{\Rightarrow}$

☆

☆

Transport scolaire:

pour répondre à vos questions...

QU'ARRIVE-T-IL SI VOTRE ENFANT MANQUE L'AUTOBUS?

- ➤ Votre enfant doit aussitôt aviser la surveillante et celle-ci communiquera avec ses parents qui devront venir le chercher. La surveillante demeurera avec l'enfant à l'entrée principale, en attendant l'arrivée du parent. (8 ans et moins)
- ➤ Si le parent ne répond pas à l'appel, la surveillante laissera un message sur votre boîte vocale et confiera l'enfant au service de garde. Si aucun message ne peut être laissé (absence de répondeur ou boîte vocale pleine), la responsable du service de garde tentera de joindre le parent le plus tôt possible.
 - Vous pourrez vérifier au service de garde en signalant le (819) 824-6841 poste 5105.

QU'ARRIVE-T-IL SI VOTRE ENFANT SE TROMPE D'AUTOBUS OU QU'IL OUBLIE DE DESCENDRE À SON ARRÊT?

Le conducteur d'autobus le ramènera à l'école et la secrétaire ou la direction communiqueront avec vous. Si nous ne parvenons pas à vous joindre au téléphone, un message sera laissé sur votre boîte vocale et votre enfant sera confié au service de garde.

QU'ARRIVE-T-IL SI VOTRE ENFANT OUBLIE SA BOÎTE À LUNCH DANS L'AUTOBUS?

- L'école communiquera avec le chauffeur et la boîte à lunch sera rapportée à l'école avant le dîner.
- ➤ Si on ne retrouve pas la boîte à lunch (ce qui arrive très rarement), la responsable du service de garde veillera à fournir un repas complet et nourrissant à votre enfant.



☆

☆

☆

☆

☆☆

☆

☆ ☆

☆

☆

 $\stackrel{\wedge}{\Rightarrow}$

☆ ☆

☆

☆

☆

☆☆

☆

☆

☆

☆

☆

☆

☆

☆

☆

☆

☆

☆

☆

 $\stackrel{\wedge}{\Rightarrow}$

☆

☆

 $\stackrel{\wedge}{\Rightarrow}$

☆

☆

☆

☆☆

☆

☆

☆

☆

 $\stackrel{\wedge}{\Rightarrow}$

☆

☆

☆

☆

☆

☆

☆

☆

QU'ARRIVE-T-IL SI VOTRE ENFANT PREND L'AUTOBUS ALORS QU'IL DEVAIT ALLER AU SERVICE DE GARDE?

- Dès qu'un enfant hésite entre prendre l'autobus ou aller au service de gardes, on ne prend aucun risque : on garde l'enfant à l'école et on vérifie auprès du parent.
- > Si nous ne pouvons pas joindre les parents, un message sera laissé sur la boîte vocale et l'enfant sera confié au service de garde.
- La responsable du service de garde prend toujours les présences à 14 h 27 et à 15 h 35, au départ des élèves. Si elle constate qu'un enfant est manquant, elle communiquera aussitôt avec les parents. C'est pourquoi il est primordial que l'école et le service de garde puissent vous joindre en tout temps.